

AFFAIRE N° 39. - Emprunt de 16 800 000 Frs CFA à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE pour la construction de 41 classes économiques et une cantine à Saint-Denis.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Pour répondre aux besoins en matière de locaux scolaires, la construction de 41 classes économiques plus une cantine est envisagée, dans les secteurs ci-après de Saint-Denis :

- Moufia .....	2 classes
- La Source .....	5 classes
- Sainte Clotilde filles .....	10 classes
- Bois de Nèfles .....	4 classes
- Rivière Saint-Denis .....	5 classes
- Canal du Brûlé .....	5 classes
- Chaudron filles .....	5 classes
- Montagne .....	5 classes
+ 1 cantine	

La Municipalité bénéficiant d'une subvention sur les fonds scolaires de 1971, le financement s'établirait comme suit :

- fonds scolaires .....	900 000 x 42 = 37 800 000 Frs CFA
- emprunt C.C.C.E .....	400 000 x 42 = 16 800 000 Frs CFA

Je vous demande, en conséquence, de m'autoriser à contracter un emprunt de 16 800 000 Frs CFA auprès de la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE pour la construction de 41 classes ainsi que d'une cantine.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Le Conseil Municipal,  
Sur le rapport du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à solliciter de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE aux conditions de cet établissement un emprunt de la somme de 16 800 000 Frs CFA destiné à financer la construction de 41 classes économiques et une cantine à Saint-Denis.
- donne pouvoir au Maire et, en son absence, au Premier Adjoint, de signer la convention de prêt à intervenir et tous actes relatifs à l'emprunt considéré.

Il est en outre précisé que les subventions qui viendraient à être allouées par l'Etat ou le Département après la réalisation du prêt, devront obligatoirement être affectées, après leur encaissement, à des remboursements anticipés.

Approuvé  
H. Denis le 19 juillet 1971  
P. le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signature : Ph. Kissler

Pour copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
Signature : M.C. ALARCON